



FORMATIONS 2021

**DÉLÉGATION
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

**FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE
POUR LES POLICIERS MUNICIPAUX**

OFFRE ASVP

OPÉRATEURS VIDÉO-PROTECTION



QUAND LES TALENTS GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS PROGRESSENT

Offre 2021

de formation

CNFPT - PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Formation continue obligatoire
pour les policiers municipaux

I - LA FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE (FCO)

1 - PRÉSENTATION DU DISPOSITIF	1
2 - STAGES DE FORMATION	5
3 - MODALITÉS PRATIQUES	18

II - LES AUTRES FORMATIONS (ASVP - OPÉRATEURS VIDÉO-PROTECTION)

1 - PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS	20
2 - STAGES DE FORMATION	22
3 - MODALITÉS PRATIQUES	25

III - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1 - INFORMATIONS PRATIQUES	27
2 - VOS INTERLOCUTEURS	27

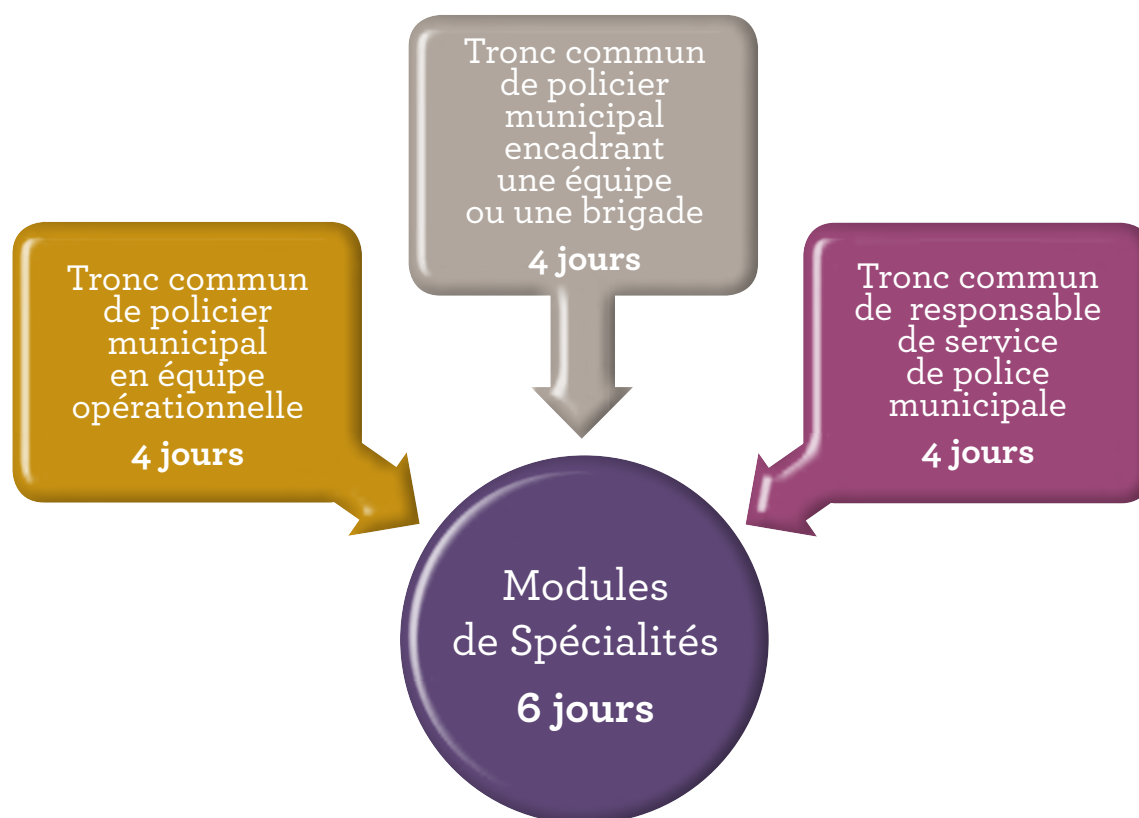
1 - PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Le dispositif réglementaire de formation continue obligatoire (FCO) des agents de police municipale, encadrants et chefs de services, instauré en 2000 (décret n°2000-51 du 20 janvier 2000) porte obligation pour ces personnels de suivre une formation de 10 jours minimum, par période de 3 ans, pour les agents de catégorie A et B et de 5 ans pour les agents de catégorie C.

La FCO est composée de deux parties : **le tronc commun** et **les modules de spécialités**.

Des tronc commun de formation continue obligatoire adaptés aux fonctions occupées, aux spécificités des interventions et harmonisés sur l'ensemble du territoire national sont déclinés sur 4 jours.

Les modules de spécialités proposés, découpés sur des stages allant de 1 à 5 jours, offrent la possibilité, aux policiers municipaux, de construire un parcours individuel qui permet le développement des compétences sur les multiples activités relevant de leurs missions.



Le dispositif de formation continue obligatoire est payant. L'inscription de l'agent sera prise en compte dès réception du bon de commande complété.

Retrouvez en [page 18](#), les modalités pratiques d'inscription.

I - LA FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE (FCO)

Les modules de spécialités pour les agents de cat. B et C

La diversité des modules proposés permet à l'agent de pouvoir se construire un parcours individuel pertinent. Ainsi, il pourra développer les compétences dont il a besoin au quotidien dans son travail de policier municipal.

Les modules de spécialité couvrent des thématiques variées :

Les violences intrafamiliales 2 jours	Encadrants de Police Municipale : debriefing après situations potentiellement traumatisantes 1 jour NOUVEAU	Contrôle des utilisateurs de drones 2 jours	Prévention des risques terroristes 2 jours
L'aspect pénal dans l'environnement du policier municipal sur la voie publique 5 jours	La circulation routière : fondamentaux et évolutions légales 4 jours	Gestes et techniques professionnels d'interventions en police municipale 3 jours	Vidéo protection : du projet à l'évaluation 3 jours
La vidéo protection : opérateurs / exploitants 3 jours	L'action policière : analyse technico-tactique et déclinaison procédurale 3 jours	La police de l'urbanisme 3 jours	La police de l'environnement 3 jours
La rédaction des arrêtés de police du Maire 2 jours	Prévention des comportements agressifs en intervention 2 jours	La police de l'affichage et la publicité, enseignes et pré-enseignes 2 jours	Les chiens dangereux et les animaux errants : réglementation 1 jour
Le statut dans la fonction managériale du responsable de police 2 jours	Le débriefing opérationnel 2 jours	Améliorer le repérage de la crise suicidaire 2 jours	La police du littoral : approfondissement pour agents en brigade nautique 2 jours
Les transports publics : missions et compétences des agents de police municipale 2 jours	Les écrits professionnels des agents de police municipale 2 jours	La police des débits de boissons 1 jour	La police des foires et marchés 1 jour
La veille juridique dans un service de police municipale 1 jour	Les nuisances sonores 5 jours NOUVEAU	Détecter et prévenir les risques psychosociaux 2 jours NOUVEAU	

Nous vous rappelons que pour accéder aux spécialités, le prérequis du tronc commun est nécessaire.

Nous vous confirmons qu'une partie des stages de spécialité sont **ouverts aux garde-champêtres** de la région PACA, sous réserve de places disponibles. Les stages ne sont pas payants pour ce public.

La FCO des Directeurs de Police Municipale

Tronc commun
de la formation continue
obligatoire de directeur
de PM
4 jours

La pratique du dialogue
social axée sur la concerta-
tion et la négociation dans
la direction
3 jours

Les essentiels :
ressources humaines,
finances
et marchés publics
3 jours

La communication
3 jours

Bilan managérial
3 jours

La gestion de projet
3 jours

2 - STAGES DE FORMATION

SÉCURITÉ

Sûreté et sécurité dans la ville

Troncs communs :

Policiers municipaux en équipe opérationnelle	p.6
Policiers municipaux encadrant une équipe ou une brigade	p.6
Responsable de service de police municipale	p.7

Modules de spécialité :

Les violences intrafamiliales	p.8
Encadrants de Police Municipale : sensibilisation au débriefing après situations potentiellement traumatisantes - NOUVEAU	p.8
Contrôle des utilisateurs de drones	p.8
Prévention des risques terroristes	p.9
L'aspect pénal dans l'environnement du policier municipal sur la voie publique	p.9
La circulation routière : fondamentaux et évolutions légales	p.9
Gestes et techniques professionnels d'interventions en police municipale	p.10
Vidéo protection : du projet à l'évaluation	p.10
La vidéo protection : opérateurs/exploitants	p.10
L'action policière : analyse technico-tactique et déclinaison procédurale	p.10
La police de l'urbanisme	p.11
La police de l'environnement	p.11
La rédaction des arrêtés de police du Maire	p.11
Prévention des comportements agressifs en intervention	p.11
La police de l'affichage et la publicité, enseignes et pré-enseignes	p.12
Les chiens dangereux et les animaux errants : réglementation	p.12
Le statut dans la fonction managériale du responsable de police	p.12
Le débriefing opérationnel	p.12
La police du littoral : approfondissement pour agents en brigade nautique	p.13
Les transports publics : missions et compétences des agents de police municipale	p.13
Améliorer le repérage de la crise suicidaire	p.13
Les écrits professionnels des agents de police municipale	p.14
La police des débits de boissons	p.14
La police des foires et marchés	p.14
La veille juridique dans un service de police municipale	p.14
Les nuisances sonores - NOUVEAU	p.15
Détecter et prévenir les risques psychosociaux - NOUVEAU	p.15

Directeurs de Police Municipale :

Tronc commun de la formation continue obligatoire de directeur de PM	p.16
La pratique du dialogue social axée sur la concertation et la négociation dans la direction	p.16
Les essentiels: ressources humaines, finances et marchés publics	p.17
La communication	p.17
Bilan managérial	p.17
La gestion de projet	p.17

DOMAINE : SÉCURITÉ

SOUS-DOMAINE : SÛRETÉ ET SÉCURITÉ DANS LA VILLE

TRONC COMMUN DE LA FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE DE POLICIÈRES ET POLICIERS MUNICIPAUX EN ÉQUIPE OPERATIONNELLE

Durée : 4 jours

PAYANT

LA GARDE

691 - 22-25/03/21
694 - 12-15/04/21
710 - 17-20/05/21
712 - 08-11/06/21
715 - 13-16/09/21
717 - 11-14/10/21
722 - 29/11-02/12/21

SAINT-LAURENT-DU-VAR

692 - 06-09/04/21
693 - 12-15/04/21
707 - 27-30/04/21
708 - 17-20/05/21
711 - 25-28/05/21
713 - 21-24/06/21
714 - 28/06-01/07/21
716 - 20-23/09/21
718 - 19-22/10/21
719 - 02-05/11/21
721 - 22-25/11/21

NICE

720 - 15-18/11/21
Informations :
Délégation de PACA
04 98 01 61 03

BOUCHES-DU-RHÔNE

699 - 15-18/03/21
700 - 12-15/04/21
701 - 07-10/06/21
702 - 21-24/06/21
703 - 14-17/09/21
704 - 28/09-01/10/21
705 - 19-22/10/21
706 - 29/11-02/12/21

AVIGNON LA SOUVINE

695 - 09-12/03/21
696 - 23-26/03/21
697 - 25-28/05/21
698 - 15-18/11/21
Informations :
Délégation de PACA
04 98 01 61 08

Code stage SXPM4

OBJECTIF :

Maintenir et perfectionner ses compétences professionnelles pour maîtriser les interventions de police municipale.

(Le tronc commun du dispositif FCO est obligatoire. Les quatre jours qui le composent doivent être effectués pour le valider).

CONTENU :

- les évolutions sociétales et juridiques et celles des politiques de sécurité liées à l'exercice des missions de l'agent de police municipale,
- les procédures applicables aux agents de police municipale,
- les principes inhérents à la déontologie des agents de police municipale pour développer des attitudes professionnelles adaptées.

PUBLIC :

Agents de police municipale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Alternance d'apports théoriques et pratiques appliqués aux problématiques des polices municipales.

125 euros par jour et par agent.

TRONC COMMUN DE LA FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE DES POLICIÈRES ET POLICIERS MUNICIPAUX ENCADRANT UNE ÉQUIPE

Durée : 4 jours

PAYANT

LA GARDE

313 - 20-23/09/21
314 - 15-18/11/21

SAINT-LAURENT-DU-VAR

311 - 31/05-03/06/21

NICE

306 - 15-18/03/21
312 - 28/06-01/07/21

Informations :

Délégation de PACA
04 98 01 61 03

BOUCHES-DU-RHÔNE

307 - 12-15/04/21
308 - 06-09/09/21

309 - 22-25/11/21

Informations :

Délégation de PACA
04 98 01 61 08

Code stage SXPM5

OBJECTIF :

Maintenir et perfectionner ses compétences professionnelles dans le cadre de la gestion opérationnelle et administrative d'une équipe.

(Le tronc commun du dispositif FCO est obligatoire. Les quatre jours qui le composent doivent être effectués pour le valider).

CONTENU :

- la prise en compte dans sa pratique d'encadrant ou d'encadrante des évolutions sociétales et juridiques et de celles des politiques de sécurité,
- la gestion opérationnelle et administrative d'une équipe de police municipale dans le respect des règles de déontologie.

PUBLIC :

Encadrantes et encadrants d'une équipe de police municipale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Alternance d'apports théoriques et pratiques appliqués aux problématiques des polices municipales.

125 euros par jour et par agent.

DOMAINE : SÉCURITÉ
SOUS-DOMAINE : SÛRETÉ ET SÉCURITÉ DANS LA VILLE

**TRONC COMMUN DE LA FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE
 DE RESPONSABLE DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE**

Durée : 4 jours

PAYANT

LA GARDE

190 - 14-17/06/21

191 - 27-30/09/21

193 - 06-09/12/21

SAINT-LAURENT-DU-VAR

192 - 02-05/11/21

NICE

189 - 07-10/06/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 03

BOUCHES-DU-RHÔNE

187 - 17-20/05/21

188 - 02-05/11/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 08

Code stage SXPM6

OBJECTIF :

Maintenir et perfectionner ses compétences professionnelles dans le cadre de la gestion managériale et technique du service.
 (Le tronc commun du dispositif FCO est obligatoire. Les quatre jours qui le composent doivent être effectués pour le valider).

CONTENU :

- la prise en compte dans sa pratique managériale des évolutions sociétales et juridiques et celles relatives aux politiques de sécurité,
- les outils de contrôle et d'évaluation de l'activité de son service,
- l'encadrement et l'animation d'un service de police municipale dans le respect des règles déontologiques.

PUBLIC :

Responsables de service de police municipale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Alternance d'apports théoriques et pratiques appliqués aux problématiques des polices municipales.

125 euros par jour et par agent.

DOMAINE : SÉCURITÉ

SOUS-DOMAINE : SÛRETÉ ET SÉCURITÉ DANS LA VILLE

LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Durée : 2 jours

PAYANT

LA GARDE

026 - 26-27/05/21

027 - 22-23/09/21

SAINT-LAURENT-DU-VAR

022 - 14-15/04/21

028 - 06-07/10/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 03

AIX-EN-PROVENCE

023 - 07-08/04/21

025 - 23-24/06/21

AVIGNON LA SOUVINE

024 - 19-20/05/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 08

Code stage RPVIO

OBJECTIF :

Accueillir, soutenir, intervenir et orienter les personnes victimes de violences intrafamiliales :

- Définir ce qu'est le conflit, la violence et la violence intrafamiliale.
- Comprendre les mécanismes de la violence conjugale et intrafamiliale, les places de chacun.
- Les conséquences psychiques et physiques de la violence.
- Connaître le cadre réglementaire (législation, procédure pénale, accès au droit).
- Évaluer la situation de la /les personne(s) et les orienter.

CONTENU :

- Ce que dit la Loi en France et en Europe (la convention du conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique).
- Les principales mesures du plan de lutte contre les violences.
- Le constat actuel et les chiffres.
- Le processus des violences intrafamiliales.
- La place de chacun : victime, auteur, témoin.
- L'intervention du policier municipal, l'intervention à domicile, l'accueil au poste.
- Les acteurs et les dispositifs.
- Le processus pénal ; les poursuites - le rôle du Parquet.

PUBLIC :

Policiers municipaux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Exposé, études de cas, travaux de groupes.
125 euros par jour et par agent

LE CONTRÔLE DES UTILISATEURS DE DRÔNES

Durée : 2 jours

PAYANT

LA GARDE

016 - 12-13/04/21

022 - 06-07/09/21

NICE

021 - 21-22/06/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 03

BOUCHES-DU-RHÔNE

018 - 08-09/04/21

020 - 07-08/10/21

AVIGNON LA SOUVINE

017 - 01-02/04/21

019 - 17-18/06/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 08

Code stage RPDRO

OBJECTIF :

- Identifier les infractions relatives à la législation sur les drones,
- Être capable de contrôler un utilisateur de drone,
- Rédiger les procès verbaux adéquats.

CONTENU :

- Les caractéristiques et les principes de fonctionnement des drones,
- L'organisation de l'espace aérien,
- La législation relative aux drones,
- Le contrôle des utilisateurs de drones,
- La rédaction des PV d'interpellation pour « utilisation d'un drone dans des conditions d'utilisation non conformes aux règles édictées en vue d'assurer la sécurité ».

PUBLIC :

Tout agent de police municipale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Exposé, démonstration, pratique.
125 euros par jour et par agent.

ENCADRANTS DE POLICE MUNICIPALE : SENSIBILISATION AU DÉBRIEFING APRÈS SITUATIONS POTENTIELLEMENT TRAUMATISANTES - NOUVEAU

Durée : 1 jours

PAYANT

LA GARDE

015 - 09/06/21

012 - 20/10/21

SAINT-LAURENT-DU-VAR

010 - 24/03/21

014 - 17/11/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 03

AIX-EN-PROVENCE

013 - 10/11/21

AVIGNON LA SOUVINE

009 - 21/04/21

011 - 08/09/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 08

Code stage RPAU

OBJECTIF :

- Identifier les risques traumatiques,
- Comprendre l'utilité des techniques de debriefing auprès des agents et des équipes,
- Être en capacité de repérer les signaux d'alerte afin de déclencher les protocoles adaptés.

CONTENU :

- Du stress au traumatisme : les troubles et leurs caractéristiques,
- Les conséquences psychologiques à court, moyen et long terme d'une intervention « potentiellement traumatisante »,
- Le rôle de l'encadrement dans le repérage des agents ou des équipes fragilisées psychologiquement,
- L'intérêt du debriefing et du respect du protocole.
- L'accompagnement et l'orientation des agents dans le respect de la temporalité psychique
- Les structures internes et externes,
- Quand relayer et vers qui orienter,
- Quand ne pas s'en mêler,
- Comment proposer sans imposer.
- Pistes de réflexion pour la mise en place d'axes de sensibilisation et de prévention au sein du poste.

PUBLIC :

- Responsables de service de police municipale,
- Encadrants en police municipale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Diffusion de témoignages d'agents de police,
 - Mise en situation.
- 125 euros par jour et par agent.

DOMAINE : SÉCURITÉ
SOUS-DOMAINE : SÛRETÉ ET SÉCURITÉ DANS LA VILLE

LA PRÉVENTION DES RISQUES TERRORISTES

Durée : 2 jours

PAYANT

LA GARDE

028- 09-10/11/21

NICE

020 - 22-23/03/21

027 - 21-22/10/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 03

AVIGNON LA SOUVINE

021 - 06-07/04/21

026 - 04-05/10/21

BOUCHES-DU-RHÔNE

022 - 26-27/04/21

023 - 10-11/05/21

024 - 09-10/09/21

025 - 27-28/09/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 08

Code stage RPRAD

OBJECTIF :

- Définir le risque de menace terroriste,
- Développer la prévention face aux menaces terroristes,
- Comprendre comment réagir en cas d'attaque.

CONTENU :

- La menace terroriste et son mécanisme,
- Les différents types de terrorismes (individuel, organisé, d'état, cyber-terrorisme),
- Les mécanismes, la motivation du terrorisme,
- Les modes opératoires traditionnels (attentats aveugles, suicides, prises d'otages, attaques aux armes de guerre) et les menaces terroristes émergentes (NRBC-E, menace informatique),
- Les niveaux de risque (Vigipirate, état d'urgence, état de guerre), la notion de cible potentielle,
- Les matériels utilisés par les terroristes et la sécurisation des lieux en cas de découverte de matériel,
- Les réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces,
- La réaction face à une attaque :
- Se protéger soi-même,
- Protéger les autres,
- Alerter et faciliter l'intervention des forces de l'ordre étatiques,
- Sécuriser une zone,
- Alerter les secours.

PUBLIC :

Tout agent de police municipale

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Diffusion de supports vidéos, exercices pratiques, mises en situations pratiques.
 125 euros par jour et par agent

L'ASPECT PÉNAL DANS L'ENVIRONNEMENT DU POLICIER MUNICIPAL SUR LA VOIE PUBLIQUE

Durée : 5 jours

PAYANT

LA GARDE

049 - 06-10/09/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 03

AVIGNON LA SOUVINE

048 - 07-11/06/21

AIX-EN-PROVENCE

047 - 26-30/04/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 08

Code stage RPDRP

OBJECTIF :

Appréhender les cas de voie publique en matière pénale.

CONTENU :

- Le policier municipal et la chaîne pénale,
- Étude de cas :
- Le vol avec violence,
- Outrage, rébellion,
- Tags et graffitis,
- Autres cas,
- Débat avec un magistrat ou un cadre de la police nationale
- Les écrits professionnels en matière judiciaire.

PUBLIC :

Agents de police municipale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Exposé, études de cas.
 125 euros par jour et par agent

LA CIRCULATION ROUTIÈRE : FONDAMENTAUX ET ÉVOLUTIONS LÉGALES

Durée : 4 jours

PAYANT

LA GARDE

043 - 25-28/05/21

SAINT-LAURENT-DU-VAR

042 - 20-23/04/21

044 - 14-17/09/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 03

AVIGNON LA SOUVINE

041 - 11-14/10/21

AIX-EN-PROVENCE

036 - 16-19/03/21

037 - 22-25/03/21

038 - 01-04/06/21

039 - 21-24/06/21

040 - 21-24/09/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 08

Code stage RPCD3

OBJECTIF :

- Maîtriser les prérogatives des policiers municipaux en matière de code de la route,
- Appliquer la réglementation.

CONTENU :

- Les compétences de l'agent de police municipale en matière de circulation routière,
- Les procédures simplifiées,
- Le procès-verbal de contravention,
- Le PVE,
- Le permis de conduire,
- Le certificat d'immatriculation,
- L'assurance,
- Les procédures connexes (contrôle technique, vitesse, rétention du permis de conduire, dépistages, mise en fourrière, immobilisation),
- L'interception, le contrôle et la remise en circulation,
- La régulation de la circulation,
- Les nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

PUBLIC :

Tout agent de police municipale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Exposé, études de cas, jeux de cartes.
 125 euros par jour et par agent.

DOMAINE : SÉCURITÉ

SOUS-DOMAINE : SÛRETÉ ET SÉCURITÉ DANS LA VILLE

GESTES ET TECHNIQUES PROFESSIONNELS D'INTERVENTION EN POLICE MUNICIPALE

Durée : 3 jours

PAYANT

NICE
049 - 02-04/11/21

Informations :
Délégation de PACA
04 98 01 61 03

AIX-EN-PROVENCE
048 - 06-08/09/21

Informations :
Délégation de PACA
04 98 01 61 08

Code stage RPGET

OBJECTIF :

Identifier et mettre en œuvre les techniques de sécurité adaptées aux interventions de police municipale.

CONTENU :

- Le cadre légal de l'intervention et de l'interpellation,
- Le code de déontologie,
- L'approche et la gestion des situations de violence,
- La protection des personnes.
- Techniques de neutralisation.

PUBLIC :

Agents de police municipale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Exposé, études de cas, exercices de palpations et menottages.

125 euros par jour et par agent.

LA VIDÉO PROTECTION : DU PROJET À L'ÉVALUATION

Durée : 3 jours

PAYANT

LA GARDE
023 - 03-05/11/21

SAINT-LAURENT-DU-VAR
019 - 29-31/03/21
022 - 06-08/09/21

Informations :
Délégation de PACA
04 98 01 61 03

AVIGNON LA SOUVINE
021 - 22-24/09/21

AIX-EN-PROVENCE
020 - 10-12/05/21
Informations :
Délégation de PACA
04 98 01 61 08

Code stage RPVI2

OBJECTIF :

- Identifier les différentes étapes d'installation d'un dispositif de vidéo protection et en maîtriser la mise en œuvre,
- Analyser les conditions d'efficacité du dispositif,
- Mettre en place son évolution.

CONTENU :

- Rappel du cadre juridique de la vidéo protection,
- Vidéo protection et politique de sécurité publique : enjeux locaux, acteurs, missions et partenariats,
- L'aspect technique et matériel,
- Le choix de l'installation en fonction des spécificités du terrain,
- Les financements,
- Les procédures administratives et judiciaires,
- Les définitions des profils de postes, procédure de recrutement, formation des agents,
- Les critères et méthodes d'évaluation.

PUBLIC :

Tout agent de police municipale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Exposé, études de cas, visite sur site.
125 euros par jour et par agent.

LA VIDÉO PROTECTION : OPÉRATEURS /EXPLOITANTS - CADRE LÉgal ET DÉONTOLOGIE D'INTERVENTION

Durée : 3 jours

PAYANT

LA GARDE
033 - 16-18/06/21

SAINT-LAURENT-DU-VAR
034 - 28-30/06/21
Informations :
Délégation de PACA
04 98 01 61 03

AVIGNON LA SOUVINE
030 - 17-19/03/21
032 - 08-10/11/21

AIX-EN-PROVENCE
031 - 13-15/10/21
Informations :
Délégation de PACA
04 98 01 61 08

Code stage RPVI1

OBJECTIF :

Maîtriser les prérogatives des policiers municipaux en matière de vidéo protection.

CONTENU :

- Le cadre juridique et déontologique d'utilisation de la vidéo protection et les sanctions encourues,
- Les acteurs de la vidéo protection,
- Le visionnage et exploitation des informations,
- Les règles de communication et de transmission des informations,
- L'archivage et la destruction des images.

PUBLIC :

Tout agent de police municipale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Exposé, études de cas.
125 euros par jour et par agent.

L'ACTION POLICIÈRE : ANALYSE TECHNIQUE-TACTIQUE ET DÉCLINAISON PROCÉDURALE

Durée : 3 jours

PAYANT

LA GARDE
031 - 10-12/05/21
033 - 18-20/10/21
034 - 08-10/11/21
035 - 06-08/12/21

SAINT-LAURENT-DU-VAR
032 - 21-23/09/21
Informations :
Délégation de PACA
04 98 01 61 03

AIX-EN-PROVENCE
029 - 28-30/06/21
030 - 15-17/11/21
Informations :
Délégation de PACA
04 98 01 61 08

Code stage RPPMI

OBJECTIF :

- Améliorer les pratiques professionnelles en intervention,
- Revenir sur la méthode de raisonnement opérationnel,
- Développer les compétences d'analyse critique de situations.

CONTENU :

- Observation de situations de police sous format vidéo.
- Analyse et ajustement opérationnel immédiat,
- Analyse juridique, probatoire et procédurale.

PUBLIC :

Tout agent de police municipale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Démarche pédagogique inductive, étude de cas à partir de films.
125 euros par jour et par agent.

DOMAINE : SÉCURITÉ
SOUS-DOMAINE : SÛRETÉ ET SÉCURITÉ DANS LA VILLE

LA POLICE DE L'URBANISME

Durée : 3 jours

PAYANT

SAINT-LAURENT-DU-VAR
 032 - 08-10/11/21

Informations :
 Délégation de PACA
 04 98 01 61 03

AIX-EN-PROVENCE
 031 - 19-21/05/21

Informations :
 Délégation de PACA
 04 98 01 61 08

Code stage RPPOU

OBJECTIF :

Appliquer la réglementation relative à la police de l'urbanisme.

CONTENU :

- Les grandes règles de l'urbanisme,
- Les infractions au Code de l'Urbanisme,
- Le domaine privé,
- Le domaine public communal,
- Les règles du permis de construire :
- Le Plan Local d'Urbanisme,
- Les occupations temporaires (camping, caravanes, camping-car...),
- Les ZAC, les lotissements,
- Les écrits professionnels liés à l'urbanisme.

PUBLIC :

Agents de police municipale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Exposé, études de cas, travail sur maquettes..
 125 euros par jour et par agent.

LA POLICE DE L'ENVIRONNEMENT

Durée : 3 jours

PAYANT

LA GARDE
 032 - 23-25/06/21

Informations :
 Délégation de PACA
 04 98 01 61 03

AIX-EN-PROVENCE
 030 - 26-28/05/21

AVIGNON LA SOUVINE
 031 - 04-06/10/21
 Informations :
 Délégation de PACA
 04 98 01 61 08

Code stage RPPEN

OBJECTIF :

Développer les compétences des agents en matière d'environnement.

CONTENU :

- Sensibilisation à l'environnement,
- Les pouvoirs de police du Maire dans le domaine rural,
- Initiation à la notion de protection du patrimoine naturel,
- La notion de parcs,
- La pêche en eau douce,
- La prévention et la lutte contre les inondations,
- La réglementation en matière d'infractions forestières et de débroussaillage,
- La réglementation des déchets,
- La propreté des voies et des espaces publics,
- Identifier les fondamentaux du bruit,
- La pollution atmosphérique et de l'eau,
- Le RSD.

PUBLIC :

Agents de police municipale

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Exposé, études de cas.
 125 euros par jour et par agent.

LA RÉDACTION DES ARRÊTÉS DE POLICE DU MAIRE

Durée : 2 jours

PAYANT

LA GARDE
 030 - 14-15/06/21

SAINT-LAURENT-DU-VAR
 031 - 30/09-01/10/21
 Informations :
 Délégation de PACA
 04 98 01 61 03

AVIGNON LA SOUVINE
 029 - 16-17/09/21
 Informations :
 Délégation de PACA
 04 98 01 61 08

Code stage RPARR

OBJECTIF :

Acquérir les règles applicables aux arrêtés de police afin de les rédiger.

CONTENU :

- Le rappel des fondamentaux en matière de pouvoirs de police du maire et d'élaboration des actes administratifs,
- La jurisprudence relative aux arrêtés de police,
- La rédaction d'un arrêté de police.

PUBLIC :

Tout agent de police municipale

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Exposé, exercices de rédaction d'un arrêté.
 125 euros par jour et par agent.

LA PRÉVENTION DES COMPORTEMENTS AGRESSIFS ET SITUATIONS CONFLICTUELLES EN MISSION DE POLICE MUNICIPALE

Durée : 2 jours

PAYANT

LA GARDE
 047 - 01-02/04/21
 055 - 02-03/09/21

SAINT-LAURENT-DU-VAR
 054 - 15-16/04/21
 Informations :
 Délégation de PACA
 04 98 01 61 03

AVIGNON LA SOUVINE
 049 - 20-21/09/21
 051 - 07-08/10/21

AIX-EN-PROVENCE
 048 - 28-29/04/21
 050 - 27-28/09/21
 052 - 02-03/11/21
 053 - 08-09/11/21
 Informations :
 Délégation de PACA
 04 98 01 61 08

Code stage RPPCA

OBJECTIF :

- Appréhender les différents publics et leur représentation des personnels de la sécurité,
- Connaître les mécanismes de l'agressivité,
- Prévenir l'agressivité de l'interlocuteur et adapter son comportement.

CONTENU :

- La compréhension de son propre mode de communication,
- L'analyse des situations conflictuelles,
- L'adaptation de son comportement afin de gérer l'agressivité,
- L'impact des conflits sur soi.

PUBLIC :

Tout agent de police municipale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Témoignages, jeu de rôles, débats.
 125 euros par jour et par agent.

DOMAINE : SÉCURITÉ

SOUS-DOMAINE : SÛRETÉ ET SÉCURITÉ DANS LA VILLE

LA POLICE DE LA PUBLICITÉ, ENSEIGNE ET PRÉ-ENSEIGNE

Durée : 2 jours

PAYANT

LA GARDE
031 - 27-28/09/21

SAINT-LAURENT-DU-VAR
030 - 23-24/06/21
Délégation de PACA
04 98 01 61 03

AVIGNON LA SOUVINE
027 - 19-20/04/21

AIX-EN-PROVENCE
028 - 01-02/07/21
029 - 11-12/10/21
Informations :
Délégation de PACA
04 98 01 61 08

Code stage RPPOP

OBJECTIF :

- Identifier le rôle et les obligations du maire en matière d'implantation de la publicité, d'enseignes et de pré-enseignes visibles de la voie publique,
- Connaître le régime applicable aux infractions,
- Constat, reconnaître, relever et engager une procédure de retrait ou de mise en conformité d'un dispositif en infraction.

CONTENU :

- Les définitions : publicité, enseigne et pré-enseigne,
- Les pouvoirs et champs d'action du maire,
- Les autorisations et les interdictions,
- Les actions et les procédures :
- Les sanctions pénales, administratives (code de l'environnement, code de la route),
- L'action des agents,
- La rédaction des écrits professionnels correspondants.

PUBLIC :

Agents de police municipale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Exposé, exercices, témoignages, rédaction d'écrits.

125 euros par jour et par agent.

LES CHIENS DANGEREUX ET LES ANIMAUX ERRANTS : RÉGLEMENTATION

Durée : 1 jour

PAYANT

LA GARDE
052 - 08/04/21
057 - 19/04/21
059 - 04/10/21

SAINT-LAURENT-DU-VAR
051 - 02/04/21
058 - 13/09/21
060 - 15/11/21
Informations :
Délégation de PACA
04 98 01 61 03

AVIGNON LA SOUVINE
053 - 01/04/21

AIX-EN-PROVENCE
054 - 09/04/21
055 - 02/09/21
056 - 18/10/21
Informations :
Délégation de PACA
04 98 01 61 08

Code stage RPCDA

OBJECTIF :

- Relever les infractions relatives à la circulation des chiens dangereux :
- Être informé des dispositions législatives et réglementaires relatives aux chiens dangereux et/ou errants,
- Mettre en œuvre les procédures judiciaires

CONTENU :

- La législation sur les animaux dangereux et/ou errants,
- Les procédures de déclaration, permis de détention et documents obligatoires,
- La classification des chiens dangereux,
- Les obligations des propriétaires,
- Les procédures de déclaration,
- La responsabilité et les pouvoirs du maire.
- Les infractions, les procédures.

PUBLIC :

Agents de police municipale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Alternances d'apports théoriques et pratiques, travaux en sous-groupes.

125 euros par jour et par agent.

LE STATUT DANS LA FONCTION MANAGÉRIALE DU RESPONSABLE DE POLICE MUNICIPALE

Durée : 2 jours

PAYANT

LA GARDE
023 - 13-14/10/21

Informations :
Délégation de PACA
04 98 01 61 03

Code stage RPSTA

OBJECTIF :

Gérer le déroulement de carrière des agents.

CONTENU :

- Le statut de la fonction publique,
- L'entretien annuel d'activités (appellations, mise en œuvre, conduite, etc.).

PUBLIC :

Tout agent de police municipale en position de responsabilité de service ou d'encadrement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Exposé, études de cas.

125 euros par jour et par agent.

LE DÉBRIEFING OPÉRATIONNEL

Durée : 2 jours

PAYANT

LA GARDE
049 - 01-02/06/21

SAINT-LAURENT-DU-VAR
048 - 26-27/04/21
050 - 18-19/10/21
Informations :
Délégation de PACA
04 98 01 61 03

AVIGNON LA SOUVINE
045 - 01-02/07/21
046 - 27-28/09/21

AIX-EN-PROVENCE
043 - 10-11/05/21
044 - 14-15/06/21
047 - 04-05/11/21
Informations :
Délégation de PACA
04 98 01 61 08

Code stage RPDOP

OBJECTIF :

Utiliser le débriefing opérationnel pour améliorer les pratiques professionnelles.

CONTENU :

- Le débriefing opérationnel pour améliorer les pratiques professionnelles,
- La mise en œuvre des techniques de management adaptées au débriefing opérationnel.
- La méthodologie du débriefing opérationnel.
- L'exploitation des résultats.
- La mise en application des nouvelles compétences pour animer un débriefing opérationnel.

PUBLIC :

Tout agent de police municipale en position de responsabilité de service ou d'encadrement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Jeu de rôle, étude de cas, démonstration.

125 euros par jour et par agent.

DOMAINE : SÉCURITÉ
SOUS-DOMAINE : SÛRETÉ ET SÉCURITÉ DANS LA VILLE

POLICE DU LITTORAL : APPROFONDISSEMENT POUR AGENTS EN BRIGADE NAUTIQUE

Durée : 2 jours

PAYANT
 SAINT-LAURENT-DU-VAR
 011 - 14-15/06/21
 Informations :
 Délégation de PACA
 04 98 01 61 03

Code stage RPLI2

OBJECTIF :

Conforter ses compétences pour exercer dans une brigade nautique.

CONTENU :

- Retour succinct sur les fondements de la compétence en évaluant le niveau de connaissances du groupe,
- Les prérogatives du Maire et des agents de police municipale,
- DPM maritime,
- Les moyens de secours en mer,
- Le travail sur cas concret de procédure marine,
- Les connaissances de l'environnement,
- Visite du CROSS MED.

PUBLIC :

Agent exerçant sur le littoral (brigade nautique et poste de secours).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Examen de cas concrets avec des exercices pratiques.
 125 euros par jour et par agent.

AMÉLIORER LE REPÉRAGE DE LA CRISE SUICIDAIRE

Durée : 2 jours

PAYANT
 LA GARDE
 027 - 20-21/04/21

SAINT-LAURENT-DU-VAR
 028 - 28-29/04/21
 Informations :
 Délégation de PACA
 04 98 01 61 03

AIX-EN-PROVENCE
 026 - 06-07/04/21
 Informations :
 Délégation de PACA
 04 98 01 61 08

Code stage RPCRS

OBJECTIF :

Améliorer le repérage, l'orientation et la prise en charge de la crise suicidaire.

CONTENU :

- Travail sur les idées reçues,
- Épidémiologie de la problématique suicidaire,
- Définir la crise suicidaire : le modèle théorique,
- Le processus suicidaire : étapes et modalités d'intervention,
- L'intervention de crise suicidaire : buts, principes directeurs, stratégies,
- Évaluation du potentiel suicidaire : risque suicidaire (facteurs sociodémographiques, psychiques, familiaux),
- Urgence suicidaire (faible, moyenne, élevée),
- Dangerosité du scénario suicidaire,
- Conduite de l'entretien de crise : informations recherchées, les différents types d'entretiens (défensifs, résistants ou éclatés), les aspects techniques (transition naturelles, par référence, fantôme),
- Mises en situations autour de cas apportés par les formateurs, puis débriefing,
- Généralités sur la notion de réseau et travail à partir de cas concrets.

PUBLIC :

Tout agent de police municipale en position de responsabilité de service ou d'encadrement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Débats, jeu de rôle.
 125 euros par jour et par agent.

LES TRANSPORTS PUBLICS : MISSIONS ET COMPÉTENCES DES AGENTS DE POLICE MUNICIPALE SUR LE PLAN COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL

Durée : 2 jours

PAYANT
 SAINT-LAURENT-DU-VAR
 015 - 22-23/11/21
 Informations :
 Délégation de PACA
 04 98 01 61 03

AIX-EN-PROVENCE
 014 - 04-05/10/21
 Informations :
 Délégation de PACA
 04 98 01 61 08

Code stage RPPTP

OBJECTIF :

- Appréhender et définir le rôle de l'agent de police municipale en matière de transport public,
- situer son intervention dans une démarche partenariale avec différents acteurs ou dans un contexte intercommunal.

CONTENU :

- Le cadre réglementaire des transports en commun en matière de sécurité publique,
- Les usages et problématiques,
- La convention de coordination et le port d'armes,
- Les actions de prévention envisageables,
- Le partenariat et les relations avec les agents chargés de contrôle et les médiateurs,
- La compétence et l'emploi de l'agent de police municipale en la matière.

PUBLIC :

Tout agent de police municipale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Exposé, études de cas.
 125 euros par jour et par agent.

STAGES

DOMAINE : SÉCURITÉ

SOUS-DOMAINE : SÛRETÉ ET SÉCURITÉ DANS LA VILLE

LES ÉCRITS PROFESSIONNELS DES AGENTS DE POLICE MUNICIPALE

Durée : 2 jours

PAYANT

LA GARDE

032 - 17-18/05/21

033 - 22-23/11/21

SAINT-LAURENT-DU-VAR

034 - 01-02/12/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 03

AVIGNON LA SOUVINE

030 - 29-30/09/21

AIX-EN-PROVENCE

029 - 11-12/03/21

031 - 09-10/11/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 08

Code stage RPECR

OBJECTIF :

Rédiger l'ensemble des procédures judiciaires de la compétence d'un policier municipal.

CONTENU :

- Les écrits judiciaires : rapports et procès verbaux,
- Le contenu des écrits :
- Le fond,
- La forme,
- La chronologie,
- Les règles relatives à la procédure pénale,
- La rédaction de rapports et de procès verbaux :
- Constatations,
- Mesures prises,
- Conclusion de l'affaire.

PUBLIC :

Agents de police municipale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Exposé, exercices de rédaction.
125 euros par jour et par agent.

LA POLICE DES DÉBITS DE BOISSONS

Durée : 1 jour

PAYANT

LA GARDE

030 - 15/03/21

031 - 07/04/21

039 - 02/11/21

SAINT-LAURENT-DU-VAR

036 - 20/04/21

037 - 07/06/21

038 - 05/10/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 03

AVIGNON LA SOUVINE

033 - 23/04/21

034 - 21/06/21

AIX-EN-PROVENCE

032 - 19/03/21

035 - 18/10/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 08

Code stage RPDDB

OBJECTIF :

Maîtriser les prérogatives des policiers municipaux en matière de débits de boissons.

CONTENU :

- La réglementation des débits de boissons,
- Les compétences du policier municipal,
- Les procédures à mettre en œuvre.

PUBLIC :

Tout agent de police municipale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Jeu de rôle, étude de cas.
125 euros par jour et par agent.

LA POLICE DES FOIRES ET MARCHÉS

Durée : 1 jour

PAYANT

LA GARDE

049 - 19/05/21

SAINT-LAURENT-DU-VAR

048 - 11/05/21

050 - 16/11/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 03

AVIGNON LA SOUVINE

046 - 02/09/21

AIX-EN-PROVENCE

044 - 16/04/21

045 - 25/05/21

047 - 20/09/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 08

Code stage RPPFM

OBJECTIF :

Connaitre et appliquer la réglementation et le cadre légal d'intervention du policier municipal en matière de foires et marchés.

CONTENU :

- L'occupation temporaire du domaine public,
- La réglementation sur les droits de place,
- Le rôle et le comportement du policier municipal,
- La rédaction de procédures.

PUBLIC :

Agents de police municipale

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Témoignages, études de cas.
125 euros par jour et par agent.

LA VEILLE JURIDIQUE DANS UN SERVICE DE POLICE MUNICIPALE

Durée : 1 jour

PAYANT

LA GARDE

029 - 06/04/21

032 - 28/06/21

SAINT-LAURENT-DU-VAR

033 - 11/10/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 03

AVIGNON LA SOUVINE

031 - 31/05/21

AIX-EN-PROVENCE

030 - 26/03/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 08

Code stage RPVJP

OBJECTIF :

Définir une méthodologie ayant pour objectif de créer, développer et/ou optimiser une veille juridique au sein du service de police municipale.

CONTENU :

- Les enjeux de la veille juridique et l'amélioration de la performance professionnelle,
- La méthodologie de mise en œuvre,
- Les différentes sources d'informations,
- La sélection des informations stratégiques,
- La diffusion des informations : supports et destinataires.

PUBLIC :

Tout agent de police municipale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Exposé, exercices.
125 euros par jour et par agent.

DOMAINE : SÉCURITÉ
SOUS-DOMAINE : SÛRETÉ ET SÉCURITÉ DANS LA VILLE

LES NUISANCES SONORES - NOUVEAU

Durée : 5 jours

PAYANT
 LA GARDE
 011 - 15-19/03/21
 Informations :
 Délégation de PACA
 04 98 01 61 03

AIX-EN-PROVENCE
 012 - 26-30/04/21
 Informations :
 Délégation de PACA
 04 98 01 61 08

Code stage RPNUI

OBJECTIF :

- Acquérir l'attestation de stage nécessaire à la délivrance de l'assermentation bruit (circulaire du 27 février 1996),
- Analyser les situations de nuisances sonores selon les contextes (humain, réglementaire, technique),
- Enquêter, constater, évaluer le niveau de nuisances,
- Mesurer le bruit de voisinage, le bruit des véhicules à l'aide d'un sonomètre,
- Être en capacité de donner les suites nécessaires : médiation, mise en demeure, sanction administrative, procès-verbal.

CONTENU :

- Les bruits de comportements et des activités sans mesures acoustiques,
- Les bruits des activités avec mesure acoustique : rédiger un rapport de mesurage,
- La lutte contre le bruit des véhicules : législation française et européenne, codes de la route et de l'environnement, identification de la marque CE,
- L'identification d'un dispositif silencieux d'échappement non-homologué ou inefficace et l'établissement de l'amende forfaitaire.

PUBLIC :

Tout agent de police municipale doté d'un sonomètre (se munir du sonomètre pour la formation).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Exposé, études de cas.
 125 euros par jour et par agent.

DÉTECTER ET PRÉVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX - NOUVEAU

Durée : 2 jours

PAYANT
 LA GARDE
 004 - 05-06/10/21

SAINT-LAURENT-DU-VAR
 003 - 25-26/05/21
 Informations :
 Délégation de PACA
 04 98 01 61 03

AVIGNON LA SOUVINE
 001 - 29-30/06/21

AIX-EN-PROVENCE
 002 - 23-24/11/21
 Informations :
 Délégation de PACA
 04 98 01 61 08

Code stage RPRPS

OBJECTIF :

- Comprendre le cadre réglementaire,
- Identifier les facteurs de risque dans son équipe/service,
- Connaître les différentes étapes d'une démarche de prévention.

CONTENU :

- Le cadre juridique de la protection de la sécurité physique et mentale des agents de la fonction publique,
- les différentes manifestations des RPS : stress professionnel, burnout, violences, harcèlement, discrimination,
- les conséquences sur la santé et les enjeux pour le service,
- les acteurs de la prévention,
- Analyser les facteurs d'émergence des RPS liés :
 - . aux activités, au contenu des missions,
 - . à l'organisation du travail et aux relations de travail,
 - . à l'environnement du poste,
- L'évaluation des RPS :
 - . les indicateurs d'alerte,
 - . le diagnostic d'équipe pour agir en prévention,
- Le rôle de l'encadrement :
 - . les signaux d'alerte individuels et collectifs,
 - . les modalités de prise en charge d'une situation à risque,
 - . les solutions temporaires pour aider un collaborateur.

PUBLIC :

- Responsables de service de police municipale,
- Encadrants en police municipale,
- Agents de police municipale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Analyse des pratiques et partage d'expériences des participants,
 - Exercices individuels et travaux d'ateliers,
 - Travaux d'identification de pistes de réflexion pour la mise en place d'actions de prévention au sein du poste.
- 125 euros par jour et par agent.

DOMAINE : SÉCURITÉ
SOUS-DOMAINE : SÛRETÉ ET SÉCURITÉ DANS LA VILLE

**TRONC COMMUN DE LA FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE
DE DIRECTEUR DE POLICE MUNICIPALE**

Durée : 4 jours

PAYANT
DUNKERQUE
019 - 20-23/09/21

PARIS 12^È ARRONDISSEMENT
018 - 03-06/05/21
020 - 22-25/11/21
Informations :
Inset de Dunkerque
03 28 51 32 46

Code stage SXPM0

OBJECTIF :

Maintien et perfectionnement des compétences professionnelles (connaissances, savoir-faire, savoir-être) en tenant compte de l'évolution de l'environnement juridique, social, culturel et technique des missions de sécurité dévolues aux polices municipales.

CONTENU :

- Adapter l'exercice de ses missions aux évolutions sociétales et juridiques et celles liées aux politiques de sécurité,
- Identifier les principaux enjeux et acteurs de son environnement institutionnel et local,
- Manager une direction de police municipal,
- Piloter, contrôler, évaluer l'activité.

PUBLIC :

Directeur de police municipale en formation continue obligatoire.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Réflexion de groupe,
 - Apports théoriques (avec supports),
 - Echanges d'expériences,
 - Présentation et démonstration de sites internet,
 - Questions diverses et synthèse.
- Le contenu de la formation sera évolutif et tiendra compte de l'actualité et des demandes formulées par le groupe.
125 euros par jour et par agent.

DOMAINE : SÉCURITÉ
SOUS-DOMAINE : SÛRETÉ ET SÉCURITÉ DANS LA VILLE

**DIRECTEUR DE PM : LA PRATIQUE DU DIALOGUE SOCIAL
AXÉE SUR LA CONCERTATION ET LA NÉGOCIATION DANS
LA DIRECTION**

Durée : 3 jours

PAYANT
DUNKERQUE
005 - 02-04/06/21

Informations :
Inset de Dunkerque
03 28 51 32 46

Code stage SXPMT

OBJECTIF :

Construire et mettre en œuvre une pratique de dialogue social axée sur la concertation et la négociation dans sa direction.

CONTENU :

- La culture, l'histoire et les pratiques des organisations syndicales,
- Le diagnostic de l'existant, les dimensions à intégrer compte tenu des spécificités des organisations syndicales et des pratiques de dialogue social dans la FPT,
- Les notions juridiques et les différentes logiques de concertation et négociation,
- La concertation : stratégie et savoir-faire,
- La négociation : les conditions et opportunités d'une négociation avec les partenaires sociaux : stratégie et spécificités,
- La coordination avec les différents acteurs (élus, ligne managériale, RH, partenaires sociaux, police municipale),
- Les conditions de réussite, les limites et freins (gestion des conflits, conduite du changement, rapports sociaux complexes),
- La communication interne/externe.

PUBLIC :

Directrice et Directeur de police municipale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

125 euros par jour et par agent.

DOMAINE : SÉCURITÉ
SOUS-DOMAINE : SÛRETÉ ET SÉCURITÉ DANS LA VILLE

DIRECTEUR DE PM : LES ESSENTIELS RESSOURCES HUMAINES, FINANCES ET MARCHÉS PUBLICS

Durée : 3 jours

PAYANT

DUNKERQUE

012 - 12-14/10/21

Informations :

Inset de Dunkerque

03 28 51 32 46

Code stage SXPM8

OBJECTIF :

Actualisation et/ou perfectionnement des connaissances de base nécessaires à l'activité d'un directeur de police municipale.

CONTENU :

Les aspects fondamentaux du statut et la mobilisation des instruments et procédures statutaires de la filière sécurité en fonction des situations données,
 Le cadre budgétaire et comptable d'une collectivité, la construction et le suivi de l'exécution d'un budget de service de police municipale,
 La réglementation relative aux marchés publics.

PUBLIC :

Directeur de police municipale en formation continue obligatoire.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Exposé théorique, Exercices,
- Recensement des besoins des participants en amont de la formation afin d'adapter le contenu de la séquence,
- Etude de situations réelles en sous-groupes, puis retour et exposé des solutions légales ou réglementaires.

125 euros par jour et par agent.

DOMAINE : SÉCURITÉ
SOUS-DOMAINE : SÛRETÉ ET SÉCURITÉ DANS LA VILLE

DIRECTEUR DE PM : BILAN MANAGÉRIAL

Durée : 3 jours

PAYANT

PARIS 12^E ARRONDISSEMENT

012 - 22-25/03/21

011 - 13-15/12/21

DUNKERQUE

010 - 23-26/06/21

Informations :

Inset de Dunkerque

03 28 51 32 46

Code stage SXPMX

OBJECTIF :

La connaissance de soi en tant que manager.

CONTENU :

- Les pratiques de management, la capacité à concevoir et à mettre en oeuvre une stratégie.
- Le profil de manager,
- Les leviers de l'évolution, les modes d'ajustement et de développement des compétences et aptitudes à manager.

PUBLIC :

Directeur de police municipale en formation continue obligatoire.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports de connaissances,
- Echanges et partage d'expériences,
- Brainstorming,
- Mini étude de cas et/ou mise en situation,
- Tests et restitution.

125 euros par jour et par agent.

DOMAINE : SÉCURITÉ
SOUS-DOMAINE : SÛRETÉ ET SÉCURITÉ DANS LA VILLE

DIRECTEUR DE PM : LA COMMUNICATION

Durée : 3 jours

PAYANT

PARIS 12^E ARRONDISSEMENT

008 - 07-09/06/21

Informations :

Inset de Dunkerque

03 28 51 32 46

Code stage SXPM7

OBJECTIF :

Définir la stratégie de communication adaptée aux situations interne et externe.

CONTENU :

- La communication et ses enjeux,
- Communiquer pour manager,
- Communiquer pour valoriser,
- Communiquer pour négocier/persuader,
- Communiquer pour informer,
- Savoir utiliser les bons outils de communication.

PUBLIC :

Directeur de police municipale en formation continue obligatoire.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports théoriques (avec supports)
- Jeux de rôles (mise en situation),
- Débats questions/réponses,
- Tour de table sur positionnement stagiaire (1 heure),
- Focus sur les besoins exprimés par le groupe.

125 euros par jour et par agent.

DOMAINE : SÉCURITÉ
SOUS-DOMAINE : SÛRETÉ ET SÉCURITÉ DANS LA VILLE

DIRECTEUR DE PM : LA GESTION DE PROJET

Durée : 3 jours

PAYANT

AIX-EN-PROVENCE

005 - 08-10/09/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 08

Code stage SXPM9

OBJECTIF :

Identifier et conduire un projet en lien avec la stratégie locale de prévention et de sécurité.

CONTENU :

- Les contours d'un projet au service de la politique locale de sécurité,
- L'organisation de l'accompagnement au changement,
- Suivi, contrôle et évaluation de la mise en place du projet.

PUBLIC :

Directeur de police municipale en formation continue obligatoire.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Exposés théoriques,
- Echanges d'expériences,
- Mises en situation,
- Cas pratiques.

125 euros par jour et par agent.

3 - LES MODALITÉS PRATIQUES

Les stages FCO

Les inscriptions doivent **impérativement** se faire en ligne directement sur la plateforme : <https://inscription.cnfpt.fr>.
Veillez à bien renseigner **toutes les adresses électroniques** demandées sur la fiche stagiaire. En effet, les convocations et les attestations seront envoyées uniquement par mail via la plateforme.

Lors de l'inscription, nous vous remercions de bien vouloir préciser dans la rubrique « AVIS CT » si l'agent est en fin de cycle ou promouvable en 2021.

Le règlement des formations se fera uniquement par mandat administratif sur la base du tarif arrêté par le conseil d'administration du CNFPT (délibération n°00/13 du 22 mars 2000), soit **125 € par journée de formation**. Ce prix inclut les frais pédagogiques et les repas de midi, les frais de déplacement n'étant pas pris en charge par le CNFPT.

Dans sa séance du 16 novembre 2006, le conseil régional d'orientation, après en avoir délibéré, a décidé : « en cas d'absence partielle ou totale d'un agent régulièrement convoqué à un stage spécifique police municipale, le CNFPT facturera la totalité du stage à la collectivité employeur. En revanche, dans le cas d'une absence totale, la formation ne sera pas facturée, si le CNFPT est prévenu avant le début du stage concerné ».

Malgré l'inscription en ligne, vous devez impérativement nous renvoyer le **bon de commande dûment complété** par mail ou courrier : montant de la formation, signature et cachet de la collectivité et date de signature antérieure à la formation.
Ce bon de commande sera joint dans le mail de confirmation d'inscription envoyé par la plateforme. Vous avez également la possibilité de le télécharger sur le tableau de bord des inscriptions de l'agent.

L'inscription pour un **garde champêtre** est **gratuite**.

1 - PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS

L'offre pour les ASVP

Cet itinéraire regroupe l'ensemble de l'offre de formation dédiée aux Agents de Surveillance de la Voie Publique, nouvellement nommés ou en poste. Il se compose de modules dissociables.

Il est conseillé à un ASVP prenant ses fonctions de suivre, en prérequis à tout autre module, le cadre réglementaire puis les compétences et prérogatives de l'ASVP.

Par ailleurs, les stages peuvent être suivis indépendamment les uns des autres.

Le contenu se propose d'examiner les fondements de la mission des ASVP, les compétences qu'elle permet d'exercer et les outils qui servent à leur mise en œuvre.

L'itinéraire se décompose ainsi :



Les stages de cet itinéraire ASVP ne sont pas payants.

Prérogatives et missions des opérateurs de vidéo-protection

Le module vidéo protection, indépendamment du dispositif FCO, est décliné en Offre Nationale Harmonisée. Il est ainsi **accessible à tous les agents territoriaux** et est proposé dans le cadre de la cotisation comme tout stage catalogue.

Prérogatives et missions des opérateurs de vidéo-protection

PUBLIC

Opérateurs de vidéo protection

DURÉE

5 jours

OBJECTIFS

Identifier les bases réglementaires et maîtriser les outils pour assurer les fonctions d'opérateurs de vidéo-protection

CONTENU

Les rôles et missions d'un opérateur de vidéo-protection dans son environnement local :

- Se situer dans sa collectivité
- Comprendre le cadre légal de la vidéo-protection
- Repérer les données relatives au territoire
- Répertorier les partenaires
- Mesurer le rôle de la vidéo-protection dans la collectivité
- Préciser les fonctions et missions du vidéo-opérateur
- Être capable de travailler en équipe

Les fondamentaux du métier de vidéo-opérateur :

- Être capable d'utiliser l'outil de vidéo-protection
- Mettre en œuvre les missions de vidéo-protection dans le cadre du traitement de l'image
- Mettre en œuvre les techniques de communication opérationnelle
- Être capable d'identifier son stress
- Être capable de rédiger les écrits professionnels nécessaires

+ 3 heures de visite sur site (CSU)

Pour rappel, ce stage ne peut pas être effectué dans le cadre de la formation continue obligatoire. Il ne rentre donc pas dans le décompte de l'obligation des 10 jours de formation minimum à réaliser par cycle de 3 ans ou 5 ans.

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE DES ACTIVITÉS DES ASVP

Durée : 2 jours**GRATUIT**

LA GARDE

011 - 09-10/12/21

SAINT-LAURENT-DU-VAR

008 - 02-03/09/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 03

AVIGNON LA SOUVINE

010 - 27-28/05/21

AIX-EN-PROVENCE

009 - 22-23/02/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 08

Code stage RPVPA**OBJECTIF :**

- Identifier le cadre général d'activité des ASVP,
- Se situer en tant qu'ASVP dans son environnement professionnel,
- S'approprier les éléments de déontologie.

CONTENU :

- Le cadre général: le statut, la tenue, l'armement, l'agrément et l'assermentation;
- La déontologie: droits et obligations, les sanctions administratives, le règlement intérieur, les règles de déontologie propres aux agents assermentés ;
- Les litiges entre particuliers et services publics de sécurité,
- Les pouvoirs de police du maire, l'ASVP représentant de l'autorité du maire.
- La neutralité dans la gestion et le suivi des infractions,
- Les pouvoirs de police du maire et les attributions des administrations,
- Le code général des collectivités territoriales,
- L'organisation administrative et judiciaire de la France,
- L'organisation de la commune,
- Le domaine public,
- L'organisation et les missions d'un service de police municipale,
- Les autres acteurs de la sécurité et de la prévention.

PUBLIC :

ASVP nouvellement recrutés ou en exercice.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Apports théoriques, échanges, exercices.

LES COMPÉTENCES ET PRÉROGATIVES DES ASVP

Durée : 2 jours**GRATUIT**

LA GARDE

007 - 02-03/02/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 03

AVIGNON LA SOUVINE

009 - 07-08/06/21

AIX-EN-PROVENCE

008 - 09-10/03/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 08

Code stage RPVPB**OBJECTIF :**

- Appréhender les compétences des l'ASVP (code de la route, urbanisme, affichage et publicité, règlement sanitaire départemental, assermentation garde particulier, etc.)
- Identifier les fondements réglementaires de leurs missions et compétences.

CONTENU :

- Le champ de compétences des ASVP,
- Les missions de l'ASVP,
- Les limites d'intervention,
- Les dispositions pénales applicables aux ASVP (flagrant délit, menottage, légitime défense, état de nécessité, outrage), ce que les ASVP peuvent mettre en œuvre.

PUBLIC :

ASVP nouvellement recrutés ou en exercice.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Apports théoriques, échanges et travaux collectifs, études de cas, rédaction d'écrits judiciaires et d'amendes forfaitaires.

ASVP : L'INTERVENTION DE VOIE PUBLIQUE

Durée : 3 jours**GRATUIT**

LA GARDE

015 - 21-23/06/21

NICE

016 - 01-03/06/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 03

AVIGNON LA SOUVINE

017 - 13-15/09/21

BOUCHES-DU-RHÔNE

018 - 11-13/10/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 08

Code stage RPVP5**OBJECTIF :**

- Identifier le cadre légal de l'intervention en voie publique au regard des règles procédurales,
- Moduler, adapter l'action conformément aux principes technico-tactiques et au cadre d'emploi des ASVP en voie publique.

CONTENU :

- Les prérogatives des ASVP en matière de techniques professionnelles,
- Le rappel des règles de la procédure pénale : cadre légal, libertés individuelles, flagrant-délit, outrage, rébellion, violences sur une personne chargée d'une mission de service public, violences volontaires par agent d'autorité, arrestation arbitraire, cadre légal de l'interpellation, légitime défense, état de nécessité, omission de porter secours, intervention différée, menottage, rapport judiciaire,
- La mise en application des règles dans le cadre de l'intervention : typologie des risques, sécurité en intervention, méthodes d'intervention, méthodes de raisonnement opérationnel, stratégies relationnelles, modes de résolution des conflits, coercition, menottage, dégagement sur saisies, palpation de sécurité, conduite d'un interpellé.

PUBLIC :

ASVP nouvellement recrutés ou en exercice.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports théoriques, films déclencheurs, mises en situations opérationnelles.
- Une journée de pratique aux gestes et techniques professionnels.

LA MISSION ENVIRONNEMENTALE CONDUITE PAR LES ASVP

Durée : 2 jours

GRATUIT

LA GARDE

014 - 10-11/05/21

015 - 29-30/06/21

SAINT-LAURENT-DU-VAR

018 - 27-28/09/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 03

AVIGNON LA SOUVINE

017 - 17-18/05/21

AIX-EN-PROVENCE

016 - 12-13/04/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 08

Code stage RPV3P

OBJECTIF :

Acquérir des connaissances réglementaires relatives à la propreté des voies et des espaces publics et à la lutte contre les nuisances sonores.

CONTENU :

- Les prérogatives des ASVP en matière de propreté,
- Le contexte juridique et les compétences des ASVP dans ce domaine,
- Le code de la santé publique et le règlement sanitaire départemental,
- Les infractions relevées par le procès-verbal,
- Le recueil d'identité,
- Le partenariat avec les différents services municipaux : police municipale, service communal d'hygiène.
- La lutte contre les bruits de voisinage.

PUBLIC :

ASVP nouvellement recrutés ou en exercice.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Apports théoriques, échanges, mises en situations.

ASVP : COMMUNICATION AVEC LES USAGERS DE LA VOIE PUBLIQUE

Durée : 3 jours

GRATUIT

LA GARDE

018 - 22-24/02/21

SAINT-LAURENT-DU-VAR

021 - 12-14/10/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 03

AVIGNON LA SOUVINE

020 - 02-04/06/21

AIX-EN-PROVENCE

019 - 17-19/05/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 08

Code stage RPVP4

OBJECTIF :

Identifier les spécificités de la relation avec les usagers de la voie publique pour apporter une réponse adaptée.

CONTENU :

- Outils et techniques de communication orale,
- Analyse des situations relationnelles sur la voie publique,
- Approche des différences culturelles et sociales,
- Gestion des situations stressantes et/ou conflictuelles.

PUBLIC :

ASVP nouvellement recrutés ou en exercice.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Apports théoriques, échanges, mises en situations.

LES COMPÉTENCES DE L'ASVP EN MATIÈRE D'ARRÊT ET DE STATIONNEMENT

Durée : 2 jours

GRATUIT

LA GARDE

013 - 16-17/03/21

SAINT-LAURENT-DU-VAR

016 - 08-09/11/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 03

AVIGNON LA SOUVINE

015 - 24-25/06/21

BOUCHES-DU-RHÔNE

014 - 29-30/03/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 08

Code stage RPVP2

OBJECTIF :

Faire respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement des véhicules.

CONTENU :

- Les pouvoirs de police du maire en matière de circulation routière et de stationnement,
- Les missions de contrôle liées au stationnement et à l'affichage des certificats d'assurance,
- La rédaction des timbres amendes,
- La sécurisation des passages piétons et de la sortie des écoles,
- L'ASVP et les autres acteurs de la sécurité et de la prévention (assistants temporaires, policiers municipaux),
- Les limites de l'intervention de l'ASVP.

PUBLIC :

ASVP nouvellement recrutés ou en exercice

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Apports théoriques, échanges, mises en situations..

ASVP : INFORMER ET/OU RENDRE COMPTE

Durée : 2 jours

GRATUIT

LA GARDE

018 - 30-31/03/21

019 - 16-17/09/21

SAINT-LAURENT-DU-VAR

022 - 29-30/11/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 03

AVIGNON LA SOUVINE

020 - 16-17/06/21

AIX-EN-PROVENCE

021 - 02-03/09/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 08

Code stage RPVP6

OBJECTIF :

Identifier les enjeux et les principes de la transmission de l'information.

CONTENU :

- L'obligation de rendre compte,
- Les règles de syntaxe du compte-rendu écrit,
- La production d'une information claire et synthétique (rapport d'information),
- Les règles de base de la communication orale,
- Les règles et techniques de transmission radio,
- Le compte-rendu hiérarchique : destinataire, règles, obligations, contenu et forme.

PUBLIC :

ASVP en poste ou nouvellement nommés.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Apports théoriques, échanges, mises en situations.

PRÉROGATIVES ET MISSIONS DES OPÉRATEURS DE VIDÉO-PROTECTION

Durée : 5 jours

GRATUIT

LA GARDE

120 - 17-21/05/21

SAINT-LAURENT-DU-VAR

119 - 08-12/03/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 03

AVIGNON

122 - 31/05-04/06/21

AIX-EN-PROVENCE

121 - 15-19/02/21

Informations :

Délégation de PACA

04 98 01 61 08

Code stage SXP51

OBJECTIF :

Identifier les bases réglementaires et maîtriser les outils pour assurer les fonctions d'opérateur de vidéo-protection.

CONTENU :

- L'environnement territorial de la vidéo protection.
- Droits et obligations de l'opérateur.
- Les partenaires.
- Fonctionnement et organisation d'un centre de vidéo-protection.
- Fonctions et missions de l'opérateur.
- L'outil de vidéo- protection :
- normes techniques,
- fonctionnalités générales
- Communication et écrits professionnels.
- Gestion du stress.

PUBLIC :

Opérateur de vidéo-protection

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Exposés théoriques, cas pratiques.

3 - MODALITÉS PRATIQUES

Les stages ASVP et opérateur de Vidéo-protection relèvent de la formation individuelle et sont donc couverts par la cotisation versée annuellement par les collectivités au CNFPT. Les inscriptions doivent impérativement se faire en ligne directement sur la plateforme : <https://inscription.cnfpt.fr>. Veillez à bien renseigner toutes les adresses électroniques demandées sur la fiche stagiaire. En effet, les convocations et les attestations seront envoyées uniquement par mail via la plateforme. Les frais de déplacements et d'hébergements sont pris en compte en respect du règlement du CNFPT, soit au-delà de 20 kilomètres aller pour le transport et au-delà de 70 kilomètres du lieu de résidence administrative pour l'hébergement.

L'offre de formation pour les ASVP est désormais également accessible sur le catalogue en ligne du CNFPT tout au long de l'année. Retrouvez cette offre en région PACA au moyen du mot clé « ASVP »

1 - LES INFORMATIONS PRATIQUES

Depuis le 1^{er} septembre 2018, le CNFPT PACA rembourse l'ensemble des frais de déplacements de la formation continue (et le cas échéant les repas de la FCO) par virement bancaire grâce à la bande SEPA.



L'indemnisation des frais que vous avancez ne s'effectuera que par virement bancaire. Merci de nous remettre votre RIB le 1^{er} jour de formation. A défaut aucun remboursement ne pourra être effectué.

2 - VOS INTERLOCUTEURS

Responsable du Service Prévention et Sécurité publique : Denis BEN BELGACEM

Référent pédagogique :

Raymond DALMASSO
Conseiller formation
raymond.dalmasso@cnfpt.fr
Tél. : 04 93 14 23 81

Référentes administratif et logistique (traitement des inscriptions et bons de commande) :

Nelly BLAVEC
Secrétaire de formation - départements 06 et 83
nelly.blavec@cnfpt.fr
CNFPT - Délégation PACA
Chemin de la Planquette
CS 90578
83041 Toulon Cedex 9
Tél. : 04 98 01 61 03

Sylvie LUCZAK
Secrétaire de formation - départements 04, 05, 13 et 84
sylvie.luczak@cnfpt.fr
CNFPT - Délégation PACA
Chemin de la Planquette
CS 90578
83041 Toulon Cedex 9
Tél. : 04 98 01 61 08

**RETROUVEZ L'OFFRE DE FORMATION
SUR WWW.CNFPT.FR**

